

Fonds commun de placement ou CPG : Lequel peut générer le meilleur rendement après impôt?

Une courbe de taux profondément et durablement inversée rend la partie courte de la courbe très attrayante. Par conséquent, certains investisseurs délaissent les actions pour se tourner vers les équivalents de trésorerie, comme les comptes d'épargne à intérêt élevé, les certificats de placement garanti (CPG) et les obligations à très court terme. Malheureusement, tous les **instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ne se valent pas**.

Par exemple, le BMO Fonds FNB obligations à très court terme (FOTCT) est un moyen efficace d'obtenir un taux de rendement élevé semblable à celui d'un CPG à un an, mais dans le cadre d'une stratégie liquide. De plus, comme les obligations à très court terme se négocient actuellement à escompte, le Fonds pourrait être plus avantageux sur le plan fiscal pour les investisseurs imposables.

BMO Fonds FNB obligations à très court terme ou CPG non rachetable à 1 an

Ce fonds investit exclusivement dans le BMO Fonds FNB obligations à très court terme. Voici comment il se compare à un CPG à 1 an non rachetable.

			Rendement avant impôt		Rendement après impôt				
	Coupon ¹	Rend. à l'échéan. ²	Revenu d'intérêts (\$)	Gains en capital (\$)	Revenu d'intérêts (\$)	Gains en capital (\$)	Rendement après impôt (\$)	Rendement après impôt (%)	Écart
Investissement sous-jacent du fonds FOTCT	2,67 %	5,83 %	2 670,00 \$	3 160,00 \$	1 240,75 \$	2 314,23 \$	3 554,98 \$	3,55 %	0,76 %
CPG	6,00 %	6,00 %	6 000,00 \$	0,00 \$	2 788,20 \$	0,00 \$	2 788,20 \$	2,79 %	-0,76 %

Compte tenu de la dynamique actuelle du marché, un investisseur peut obtenir un rendement prévu après impôt plus élevé (approximativement +27 %) en investissant dans le FOTCT plutôt que dans un certificat de placement garanti (CPG).

Calcul de l'impôt

Investissement sous-jacent du fonds FOTCT	
Revenu d'intérêts	- Coupon de 2,67 % x placement initial de 100 000,00 \$ = revenu d'intérêts avant impôt de 2 670,00 \$ - Bénéfice avant impôt de 2 670,00 \$ x (1 - Taux marginal d'imposition³) = revenu d'intérêts après impôt de 1 240,00 \$
Gains en capital	(5,83 % x Rend. à l'échéance - coupon de 2,67 %) x placement initial de 100 000,00 \$ = gain en capital avant impôts de 3 160,00 \$ réalisé à l'échéance - Gains en capital avant impôt x (1 - taux d'inclusion des gains en capital) + [gains en capital avant impôt x (1 - taux d'inclusion des gains en capital) x (1 - taux marginal d'imposition)] = gain en capital après impôts de 2 314,23 \$
Rendement global	- Revenu d'intérêts de 2 670,00 \$ + gain en capital de 3 160,00 \$ = rendement avant impôt de 5 830,00 \$ - Revenu d'intérêts de 1 240,75 \$ + gain en capital de 2 314,23 \$ = rendement après impôt de 3 554,98 \$
CPG Revenu d'intérêts	- Coupon de 6,0 % x placement initial de 100 000,00 \$ = revenu d'intérêt gagné avant impôt de 6 000,00 \$ - Coupon de 6 000,00 \$ x (1 - taux marginal d'imposition) = rendement après impôt de 2 788,20 \$

Code et frais du fonds

BMO Fonds FNB obligations à très court terme	RFG cible ⁴	Code du fonds
Série F	0.17%	BM095338
Série Conseiller	0.73%	BM099338

Avantages supplémentaires



Très liquide

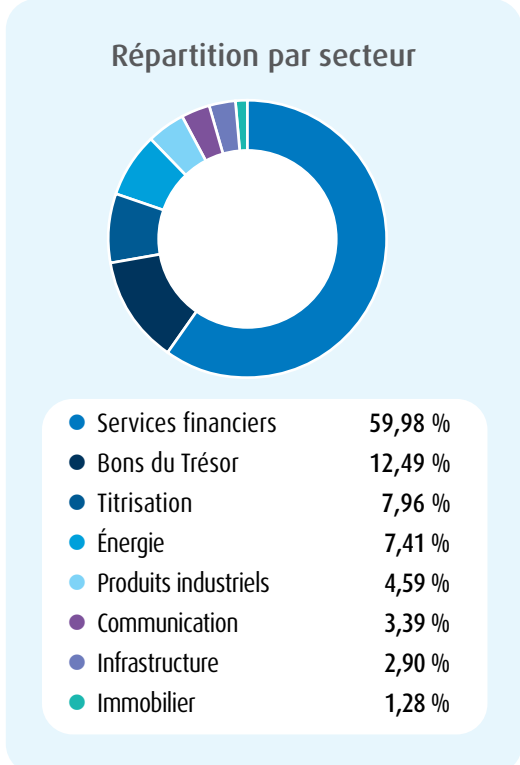
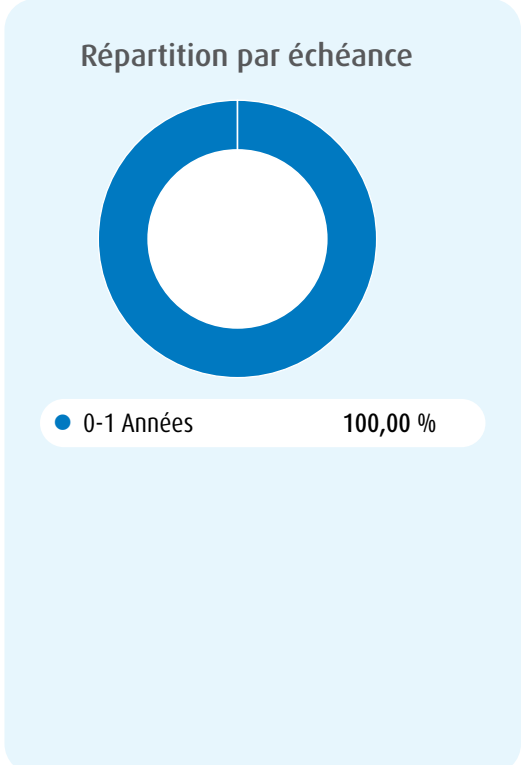


Pas de période d'immobilisation



12 ans sans taux de rendement négatif du FNB sous-jacent⁵

Répartition des avoirs



Source : Bloomberg, BMO Gestion mondiale d'actifs, au 13 octobre 2023.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre représentant de ventes BMO Gestion mondiale d'actifs.

¹ Coupon de placement sous-jacent (ZST) de FOTCT au 13 octobre 2023. Taux hypothétique du CPG non remboursable à 1 an.
² Rend. à l'échéan. calculé avant frais.
³ Selon un taux d'imposition de 53,53. La tranche d'imposition marginale supérieure variera selon la province de résidence.
⁴ RFG cible : le ratio des frais de gestion n'est qu'une estimation, étant donné que ce fonds existe depuis moins d'un an.
⁵ Bloomberg, BMO Gestion mondiale d'actifs, au 29 septembre 2023. Rendement annualisé de ZST - 1 an : 4,69 %; 3 ans : 1,77 %; 5 ans : 1,99 %; 10 ans : 1,67 %; depuis la création : 1,82 % Date de création : 28 janvier 2011.

Rendement à l'échéance : Le rendement global prévu d'une obligation lorsqu'elle est détenue jusqu'à l'échéance, y compris tous les intérêts, paiements de coupon et ajustements de prime ou d'escompte.

Disclosures:

Nous ne sommes pas des fiscalistes et les circonstances et la situation fiscale de chaque personne peuvent être différentes. Les investisseurs devraient consulter leur fiscaliste avant de prendre des mesures à l'égard des renseignements fournis ci-dessus.

Les placements dans des fonds d'investissement peuvent donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à d'autres frais (le cas échéant). Les placements dans certaines séries de titres de fonds d'investissement peuvent donner lieu à des commissions de suivi. Veuillez lire l'aperçu du fonds, l'aperçu du FNB ou le prospectus du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les organismes de placement collectif ne sont assortis d'aucune garantie, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées ou éliminées.

Le fonds ayant moins d'un an d'existence, le ratio de frais de gestion (RFG) réel ne sera pas connu avant la publication des états financiers du fonds pour l'exercice en cours. Le RFG estimatif n'est qu'une estimation des frais du Fonds prévus jusqu'à la fin d'un exercice complet et n'est pas garanti.

Les parts de série F ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent à des programmes intégrés admissibles ou qui ont ouvert un compte à frais fixes auprès de leur courtier inscrit qui a conclu une entente relative à la série F avec BMO Investissements inc.

Tout énoncé qui dépend nécessairement d'événements futurs peut constituer un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement. Ils comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que ces énoncés soient fondés sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne différeront pas significativement des résultats attendus. L'investisseur ne devrait pas s'y fier indûment. En ce qui concerne tout énoncé prospectif, l'investisseur devrait examiner attentivement les facteurs de risque décrits dans le plus récent prospectus simplifié.

Le présent article est fourni à titre informatif. Les renseignements qui y figurent ne constituent pas ni ne visent à remplacer des conseils sur les placements, sur les impôts ou sur les questions d'ordre juridique. Les placements doivent être évalués en fonction des objectifs de placement de la personne et des conseils professionnels doivent être obtenus dans toutes les circonstances.

Les distributions ne sont pas garanties et peuvent fluctuer. Elles ne doivent pas être confondues avec le rendement ou le taux de rendement d'un fonds. Les distributions versées du fait de gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que le revenu et les dividendes accumulés par un fonds sont imposables l'année où ils ont été versés. Le versement des distributions ne doit pas être confondu avec le rendement ou le taux de rendement d'un fonds. Si les distributions versées par le fonds sont supérieures à son rendement, votre placement initial perdra de la valeur. Les distributions versées du fait de gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que le revenu et les dividendes accumulés par un fonds sont imposables l'année où ils ont été versés. Le prix de base rajusté est réduit du montant de tout remboursement de capital. Si le prix de base rajusté est inférieur à zéro, il vous faudra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant inférieur à zéro. Veuillez consulter la politique de distribution du fonds concerné qui est énoncée dans le prospectus du fonds d'investissement.

Pour obtenir la synthèse des risques associés à un placement dans un fonds d'investissement BMO, veuillez vous reporter aux risques énoncés dans le prospectus. Les séries FNB des fonds d'investissement BMO se négocient comme des actions, leur valeur marchande fluctue et elles peuvent se négocier à escompte par rapport à leur valeur liquidative, ce qui peut accroître le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées ou éliminées.

La gestion des fonds d'investissement BMO est assurée par BMO Investissement inc., société de gestion de fonds d'investissement et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements inc. exercent leurs activités.